

## EMPLOI



- Recherche 10 agents serristes en production de tomates H/F, affectés aux travaux de récolte, d'effeuillage et de conditionnement sur Cléder.

Poste à pourvoir mi-février pour des CDD de 6 mois (35h) renouvelable. Débutant accepté.

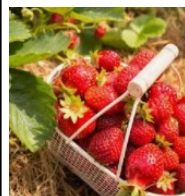
- Recherche 1 préparateur de commande H/F, polyvalent affecté à la préparation des commandes dans une exploitation de serres de tomates sur Cléder.

Poste à pourvoir mi-février, CDD 6 mois (35h) renouvelable. Débutant accepté.

Conduite de chariot élévateur Type 3 (expérience souhaitée ou CACES valide ou passé)

Candidature avec CV par mail : [acath.serre.caroff@gmail.com](mailto:acath.serre.caroff@gmail.com)

ou contact téléphonique de 10h à 18h en semaine au 06 38 48 73 89



Exploitation maraîchère (fraises), recherche saisonniers temps plein du lundi au vendredi, de février à juillet sur la commune de Plouvien. Postuler par mail : [gedekerouvelin@gmail.com](mailto:gedekerouvelin@gmail.com).



## HAUT LÉON COMMUNAUTÉ

### DÉPOSER UNE AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE



Vous souhaitez vous engager dans un projet de construction ou réaliser des travaux chez vous (changement de fenêtres, pose d'une clôture ou panneaux solaires, extension, construction d'un abri de jardin, ravalement...)? Avant d'être lancé, tout projet doit faire l'objet d'une demande de permis de construire, permis de démolir ou déclaration préalable.

Haut-Léon Communauté et ses 14 communes membres offrent la possibilité de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne à compter du 1er janvier 2022.

Simple, efficace, sécurisée et accessible à tous, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes sans avoir à se déplacer.

Ce téléservice, gratuit, couvre les demandes d'urbanisme suivantes : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et les déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

Il vous suffit pour cela de créer votre compte en ligne et de remplir le formulaire en suivant les consignes.

#### Comment déposer une autorisation d'urbanisme en ligne ?

Accédez au service en ligne via le site [www.hautleoncommunaute.bzh](http://www.hautleoncommunaute.bzh)

- Créez votre compte
- Déposez votre dossier :
  - \* Remplissez le formulaire en ligne
  - \* Joignez les documents numériques du dossier sous format pdf (plan de situation, plan masse, photographies, etc.)
  - \* Validez votre dossier et l'envoyez

Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plate-forme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

La commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro (type PC 014 117 18 P0092) via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

Suivez l'avancée de votre dossier en vous connectant à votre espace personnel.



## INFO KELEIER

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi par mail à [keleier@treflez.fr](mailto:keleier@treflez.fr)**  
Le keleier est à votre disposition en Mairie, au bar Ar Menez, au Salon et sous le porche de l'église.  
**Merci de ne prendre que ce dont vous avez besoin !**



J  
O  
Y  
E  
U  
X



Art floral du  
17 décembre

N  
O  
Ë  
L

KELEIER TRELEZ  
NOUVELLES DE TREFLEZ  
23 décembre 2021  
N° 2005

### POUR NOUS JOINDRE

Mairie Tréfléz : Tél. 02.98.61.45.72

Courriel mairie : [treflez.mairie@wanadoo.fr](mailto:treflez.mairie@wanadoo.fr)

Courriel keleier : [keleier@treflez.fr](mailto:keleier@treflez.fr)

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

<https://www.mairie-treflez.fr>

### HORAIRES

**MAIRIE** : 9h à 12 h du lundi au samedi.

**AGENCE POSTALE** : 9h à 11h30 du lundi au samedi.

### INFOS PRATIQUES

**Garderie périscolaire** : 02.98.61.66.46

**Bibliothèque** : 02.98.61.67.77

**Urgence** : 15

**Pompiers** : 18

**Gendarmerie** : 17

**Pharmacie de garde** : 32 37

**Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES**

(soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59  
ou 06.80.57.98.43

**Taxi Abiven** : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

**ALDS** (aide et soins à domicile) : 02.98.69.49.60

**Haut Léon Communauté** : 02.98.69.10.44

**France services** : 02.98.69.44.54

**SERVICE ENVIRONNEMENT** : 0 800 220 574

### DÉCHETTERIE

**Nouveaux horaires à partir du 1er octobre au 31 mars**

\* **CLÉDER** : 02.98.19.54.67

Ouverte le lundi de 13h30 à **17h15** (fermée le lundi matin) et du mardi au samedi, de 8h45 à **11h45** et de 13h30 à **17h15**. (**Fermeture les jours fériés**)

\* **LANHOUARNEAU** : 02.98.61.32.57

Ouverte le mercredi et le samedi de 9h00 à **11h45** et de 13h30 à **17h15**. (**Fermeture les jours fériés**)

En raison de l'afflux important d'usagers, notamment dans les déchetteries, et dans la continuité des mesures gouvernementales le **port du masque est obligatoire dans les déchetteries de Haut-Léon Communauté**.

### PRESSE LOCALE

**Correspondant Télégramme**

Marie CORFA 06 64 26 77 46  
[mcorfa.letelegramme@gmail.com](mailto:mcorfa.letelegramme@gmail.com)

**Correspondant Ouest France**

Camille RAISON 06.43.22.66.75  
[kmille.raison@gmail.com](mailto:kmille.raison@gmail.com)

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Pour le mercredi 29 décembre, sortir le conteneur **BORDEAUX (ORDURES MÉNAGÈRES)** le **mardi soir**.



### PERMANENCES DES ELUS

Contactez la mairie au **02.98.61.45.72**

**Mme Le Maire :**

**Anne BESCOND** reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15 h à 17 h.

**Adjointe aux affaires sociales :**

**Sarah OULIVET** reçoit sur rendez-vous le mercredi matin.

### VŒUX DE NOËL



En ces temps de profondes incertitudes, la magie de Noël, tous les ans renouvelée, nous redonne la foi dans un monde de paix et de partage.

Chères Tréfleziennes, chers Tréfleziens,

Avec les élus du conseil municipal et le personnel communal, je vous souhaite de très belles fêtes de Noël.

Votre Maire

Anne Bescond



### INFOS MAIRIE

### VOIE PUBLIQUE

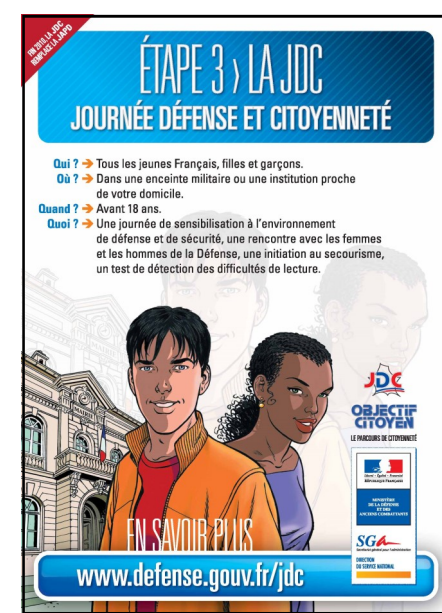
\* Comme vous avez pu le constater, le marquage a été rétabli dans le virage longeant l'atelier communal. Des barrières ont également été installées. Merci d'avance pour votre prudence

\* Suite à la délibération prise en Conseil Municipal le 14 décembre dernier, les horaires de l'éclairage public seront modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'extinction de l'éclairage interviendra, dorénavant, à 21h30 pour reprendre à 6h30. Les vendredi et samedi, l'éclairage est maintenu jusqu'à 1h30 place de la Mairie.

### INTERDICTION FEUX D'ARTIFICE

**Arrêté préfectoral du 16 décembre 2021**

**Article 1 e r** : L'achat, la vente, la cession, l'utilisation, le port et le transport des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques de catégories C2, F2, C3, F3, C4 et F4 sont interdits sur l'ensemble du territoire des communes du département du Finistère, du 17 décembre 2021 à 00h00 au 3 janvier 2022 à 24h00.





**APPEL A CANDIDATURE :**  
**LOCATION D'UNE SURFACE COMMERCIALE INTÉGRANT UNE CUISINE ET DES MATERIELS ASSOCIÉS SUR LA COMMUNE DE TRÉFLEZ**

Le local proposé à la location, situé à « la Gare », est d'une surface au sol totale de 139 mètres carrés avec zone de chalandise de 86, 65 mètres carrés. Loyer de 300 euros TTC par mois (TVA à 20%) pour un contrat qui débuterait entre 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

L'ensemble du dossier de candidature est à retirer sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://mairie-treflez.fr/vie-quotidienne/vie-economique.html>

Les dossiers de candidature devront être envoyés ou déposés à la Mairie de TRÉFLEZ au plus tard le vendredi 21 janvier 2022 à 12h00, cachet de la poste faisant foi, à : Mairie de TRÉFLEZ, 1 Place Général de Gaulle, 29430 TRÉFLEZ

**COMMISSION URBANISME : VISITES SUR LE TERRAIN**

Dans le cadre de l'élaboration du Plan intercommunal d'urbanisme (« PLUi ») les élus se rendront sur le terrain au 1<sup>er</sup> semestre 2022 pour identifier et recenser différents éléments (bâti, talus, petit patrimoine, ...). Des prises de vues, uniquement destinées à être intégrées au document d'urbanisme, pourront avoir lieu à cette occasion.

**INFO MARITIME**

La francisation des navires de plaisance et professionnel du Finistère sera assurée par la DDTM29 à partir du 01 janvier 2022. A compter de ce jour, il est préférable d'adresser directement les dossiers au service local des Affaires Maritimes qui sera compétent après le 01 janvier 2022.

Pour les plaisanciers, vous pouvez faire vos démarches administratives gratuitement sur <https://demarches-plaisance.gouv.fr>.

**INFOS COMMERCANTS**

**>Bar Ar Ménez 02.98.61.42.83**

**Lundi** fermé ; **Mardi, mercredi, jeudi, vendredi** 8h45 à 14h et 16h45 à 20h30 ; **samedi** de 9h à 21h ; **dimanche** 10h30 à 14h30 et 18h à 21h.

**>Le Salon 02 98 79 71 68**

**Mardi, mercredi, jeudi** : 9h-12h / 13h30- 18h **Vendredi** : 9h-18h  
**Samedi** : 8h30-17h.

**Le salon sera fermé pour congés du 1er au 10 janvier.**  
Valérie vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

**>DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan**

Commandes **UNIQUEMENT** sur RDV. **06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84**

**>DU LOCAL DANS LE BOCAL 06 35 96 62 70 - 02 98 61 80 33 Dulocaldanslebocal29@gmail.com**

**>BIBLIOTHEQUE 02.98.61.67.77**

**Samedi** : 11h à 12h et 13h30 à 15h **Dimanche** : 10h30 à 12h.

**MARCHÉ DU MARDI SOIR**

**>La ferme "Plein le Boutoc" de TréfleZ 07 70 01 94 53**

**Fermeture hivernale :**

\* Pas de marchés les **mardis 28 décembre, 4 et 11 Janvier**. On se retrouve le **18 janvier** sur la place.

**Pains proposés :**

- « nature » 750gr à 3,40 euros
- aux graines 750gr à 3,90 euros
- raisin-noisette 500gr à 3,20 euros
- noix 500gr à 3,60 euros
- olives-romarin 500gr à 3,60 euros

Nous vous souhaitons une belle fin d'année et un beau commence-

ment pour 2022 !

Raphaël et Camille

**>Régis Pizzas : 06.09.74.27.94 De 13h30 à 19h**



**Les distanciations doivent être respectées et le port du masque est OBLIGATOIRE.**

**ASSOCIATIONS**

**CLUB DES AINÉS**

Les adhérents n'ayant pu se déplacer pour la cotisation 2022 de 16 € peuvent l'envoyer par chèque à « AINÉS DE TRÉFLEZ » avant le vendredi **24 décembre 2021**, dernier délai. Les nouvelles cartes seront distribuées lors de notre assemblée générale courant janvier.

A adresser :

Didou François, 12 rue de Mesmeillan, 29430 TréfleZ

Favre J.Claude, 8 rue de la Gare, 29430 TréfleZ

Acquitter F.Louis, 28 rue des Ecoles, 29430 TréfleZ.

**E.S. TRÉFLEZ**

**Résultats du 19/12/21**

**Équipe A** : défaite 1-0 contre Plougoulm A

Retour de la compétition le 23 janvier avec un déplacement à Ros-coff A

Le club souhaite des bonnes fêtes de fin d'années à tous les Tréfleziens.



**ANNONCES PAROISSIALES**

**PROCHAINE MESSE À TRÉFLEZ**

Samedi 1er janvier à 18h



**ANNONCES EXTERIEURES**

**ACGTP (vélo Goulven, Plouider, TréfleZ)**



Dimanche dernier, après avoir parcouru un périple du côté du bois de sapin, du Divez, de Gozilis, etc ..... une dizaine de cyclistes du groupe B de L'ACGTP ont posé pour une photo au pied du sapin, avant de continuer en direction de Meneham !!

**MALLE AUX VÊTEMENTS A CLEDER**

Les bénévoles du Secours Catholique vous accueillent tous les samedis de 9h30 à 11h30, dans leur local de **Cléder**, Espace Glenmor, rue de Kermargar.

**Grand choix de vêtements d'hiver de seconde main, en très bon état, de 0 à 14 ans ainsi que des chaussures.**

**Matériel bébé** : coque, transat, baignoires...

Contact : 06 38 64 63 26

Ouvert à tous, sans condition de ressources ; respect des gestes barrières, passe sanitaire obligatoire.

**LESNEVEN**

L'Accueil de jour (La Parenthèse), ouvert du lundi au vendredi, est destinée aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les transports sont réalisés par l'établissement.

Les demandes de renseignements et les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

**DON DU SANG**

L'amicale de Plouescat et l'EFS de Brest organisent 2 collectes de sang en décembre :

- à **Plounévez-Lochrist** le **lundi 20 décembre** de **8h50 à 13h** au complexe sportif de Bellevue.

- à **Plouescat** le **vendredi 31 décembre** de **8h50 à 13h** à l'Atelier.

Vous pouvez vous inscrire sur le site de l'EFS : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Nous comptons sur vous! Pour tout renseignement : 0667554245 ou 0699696075

**PETITES ANNONCES**

**NOUVEAU**

Installée à TréfleZ, je vous aide à améliorer votre visibilité ou celle de votre entreprise en vous accompagnant dans la création de tous types de supports de communication :

- Création d'outils print (brochure, affiche, flyer ...)
- Création de site internet
- Identité visuelle (création de logo)
- Rédaction de contenus (articles, communiqués de presse, newsletter ...)
- Reportage photo

N'hésitez-pas à me contacter à l'adresse suivante : [contact@lafabricdukernic.fr](mailto:contact@lafabricdukernic.fr) ou au 06 30 92 09 70  
Plus d'infos : [www.lafabricdukernic.fr](http://www.lafabricdukernic.fr)

**A DONNER**

Chaise haute Bébé plastique. Renseignements au 06.07.15.98.32

**Comment bien choisir une ampoule**

Avant le retrait des ampoules à incandescence du marché, il était d'usage de regarder la puissance en watts pour choisir une ampoule.

Désormais, il faut se référer aux lumens (Lm) qui correspondent au flux lumineux : Plus le chiffre est élevé, plus l'ampoule émet de lumière. A titre d'exemple, une ampoule à incandescence de 60W a un flux lumineux d'environ 750 lumens. Il est également possible de choisir la température de couleur, exprimée en Kelvin (K), en privilégiant les valeurs basses (<4 000K) , qui tendent vers des couleurs plus chaudes. Enfin, de nombreuses informations d'intérêt sont indiquées sur l'emballage, comme la puissance électrique, le temps d'allumage ou la durée de vie de l'ampoule.

**Changer de fournisseur d'énergie pour réduire sa facture**

Changer de fournisseur d'électricité ou de gaz est un processus très simple qui peut rapidement vous faire gagner plusieurs euros sur votre facture ! Vous pouvez comparer les offres sur le site du médiateur national de l'énergie [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr) . Une fois le nouveau fournisseur choisi, il suffit de lui transmettre un numéro à 14 chiffres qui figure sur vos factures : le numéro PDL pour un contrat d'électricité et le numéro PCE pour un contrat de gaz, et de lui indiquer la date de changement effectif. Le nouveau fournisseur se chargera alors des démarches auprès de votre ancien fournisseur, qui vous enverra une dernière facture de résiliation. Sachez que vous pouvez changer de fournisseur autant de fois que vous le souhaitez et qu'aucun frais ne peut vous être réclamé pour cela.

*Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de rénovation thermique et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)*

